



REUSSIR ENSEMBLE VOTRE BILAN DE COMPETENCES

Pourquoi et quand un bilan de compétences ?

Vous vous posez des questions sur vous-même, vos aspirations, vos compétences, vos ressources, vos qualités, votre expérience professionnelle, votre évolution, votre devenir ?

- Le bilan révèle votre potentiel de compétences et de motivations.
- Il fournit un meilleur ajustement entre vos aspirations professionnelles et les attentes du marché et des organisations.
- Il permet de déceler des talents inexploités et utiles, que vous pourrez valoriser au fil de votre carrière, dans votre métier actuel ou lors d'une éventuelle reconversion.
- Il augmente la confiance en soi et peut offrir des perspectives de développement inattendus, que vous pourrez mettre en action avec discernement, grâce à une mesure claire et pragmatique de vos forces et de vos contraintes.
- Il peut donc être une aide à la décision en matière de stratégie professionnelle et de gestion de carrière.
- Dans certaines circonstances, il peut vous amener à être mieux dans votre travail actuel, et même dans votre vie, et vous aider à retrouver un dialogue avec votre environnement.
- Il peut également être l'occasion de valider ou d'invalider un rêve enfoui pour construire un projet réalisable.

COMMENT FINANCER LE BILAN :

Le bilan peut être réalisé sur le temps de travail ou hors temps de travail et connaît plusieurs modes de financements :

1. **Par votre compte personnel de formation (CPF)**, consultez vos droits sur la plateforme « mon compte formation » à télécharger sur smartphone, ou sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive>.
Ce financement du bilan est accessible aux salariés et aux demandeurs d'emploi qui justifient d'une expérience professionnelle en tant que salariés.
2. **Par votre entreprise si vous êtes salarié.e.** Le bilan peut être pris en charge par votre entreprise et/ou financé par l'organisme collecteur auquel votre entreprise cotise.
3. **Par le fonds d'assurance formation (FAF)** auquel vous cotisez si vous êtes travailleur.e non salarié.e. Pour savoir de quel fonds vous dépendez, vous pouvez télécharger une attestation de paiement de la contribution à la formation professionnelle en votre qualité de travailleur.e non salarié.e sur le site de l'Urssaf, la mention du fonds d'assurance formation y est précisée (FIFPL, AGEFICE etc...).
4. **Par autofinancement**

ENGAGEMENTS

⇒ **Une relation de confiance**

Tous les entretiens sont individuels et réalisés avec la même personne.

⇒ **Secret professionnel**

Vous restez seul.e bénéficiaire du document de synthèse qui a un caractère strictement personnel et confidentiel.

⇒ **Utilisation de tests adaptés**

Tests utilisés :

- Tests de préférences comportementales: permettent de déterminer les modes de réaction du bénéficiaire en situation professionnelle et ainsi de le projeter dans une fonction exigeant des critères de personnalité équivalents,
- Tests d'aptitudes (intelligence émotionnelle et ou relationnelle),
- Tests de mise en situation professionnelle : mesurent les comportements professionnels dans différentes dimensions (management, organisation, communication, création d'entreprise...),

BILAN DE COMPETENCES

- Tests de positionnement professionnel : identifient les dimensions professionnelles de la personne, et les domaines professionnels de préférence,
- Valeurs professionnelles et Motivations : déterminent le degré de réussite du bénéficiaire. Car ses décisions immédiates tout comme ses projets à plus long terme, sont influencés, consciemment ou non, par son système de valeurs.

LA CONSULTANTE EN CHARGE DE VOTRE BILAN DE COMPETENCES

Emmanuelle Momboisse, ancienne DRH, consultante en gestion de carrière et en développement professionnel depuis 2009, est experte confirmée dans le domaine du bilan de compétences. En formation continue depuis 2009, elle participe à des groupes d'échange de pratiques et procède à une veille constante sur les réalités du monde du travail et ses transformations positives.

25 ans d'expérience en management des relations et en analyse comportementale, auxquelles s'ajoutent une formation continue depuis 1995 en sciences du comportement, en psychologie sociale et cognitive, comme en psychologie positive, lui ont permis de développer la méthode Procédis© qu'elle utilise au quotidien dans ses accompagnements.

La méthode Procédis© est un outil d'organisation individuelle favorable au développement professionnel.

Basée sur une meilleure compréhension des fonctionnements, des automatismes et des habitudes, la méthode permet de se libérer de certains blocages qui empêchent de s'épanouir professionnellement et de se donner la possibilité de faire face à ses contraintes avec sérénité et autonomie.

Emmanuelle Momboisse

06 64 17 26 36

e.momboisse@procedis.fr

www.linkedin.com/in/emmanuelle-momboisse

Site web : procedis.fr

DUREE

Le bilan de compétences comprend 24 heures, le plus souvent réparties en 8 séances d'entretiens en face à face avec la consultante.

Ces séances sont complétées par du travail personnel.

Les séances de travail en face à face sont planifiées en fonction de vos contraintes personnelles et/ou professionnelles sur 5 à 12 semaines.

PROGRAMME DU BILAN DE COMPETENCES

UNE DEMARCHE SUR MESURE :

1 - Se connaître

Cette phase préliminaire commence par **un entretien de prise de contact** d'une heure (non facturée):

1 – Lors de cet entretien, vous exposez votre souhait de faire un bilan de compétences, en relatant de façon synthétique votre parcours et les circonstances qui vous amènent aujourd'hui à vous 'interroger sur votre devenir professionnel.

2 – Cet entretien permettra d'établir un premier contact avec la consultante qui vous suivra tout au long du bilan. Elle vous présentera la méthodologie et la déontologie du bilan et son propre parcours professionnel (expérience et formations).

A la suite de cet entretien, vous prendrez votre décision d'entreprendre ou pas le bilan avec elle.

2 - Phase d'investigation et de construction de votre projet

Un processus en trois phases :

Phase 1 Parcours professionnel	Phase 2 Connaissance de soi	Phase 3 Construction des projets
<p>Investigation sur le parcours professionnel antérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérage des compétences acquises (savoirs, savoir-faire et savoir être) ➤ Repérage des niveaux de satisfactions perçus et insatisfactions ressenties ➤ Elaboration de la liste des compétences 	<p>Investigation de la personnalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des besoins et attentes de l'individu, quant au contenu et à l'environnement de son travail ➤ Mise en évidence de ses points forts et ses axes de progrès ➤ Repérage des freins 	<p>Elaboration du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les compétences requises ➤ Le marché du travail ➤ Rencontre avec les professionnels ➤ La formation si nécessaire ➤ Plan d'action du projet (à court, moyen et long terme) ➤ Eventuellement réactualisation du CV

3 - SYNTHÈSE

A l'issue du bilan, la consultante vous communique personnellement une synthèse qui présente :

- Les circonstances et objectifs du bilan.
- L'analyse et le commentaire du parcours professionnel du bénéficiaire (compétences, aptitudes, environnement).
- Les éléments du projet professionnel et le cas échéant du projet de formation.

Lors de cette séance de conclusion, la consultante vous remet également le support écrit de vos tests, questionnaires et autodiagnostic auxquels vous aurez répondu en cours de bilan.

Vous êtes le (la) est le seul.e à disposer du document de synthèse qui a un caractère strictement personnel et confidentiel.

Vous pouvez, et seulement si vous le souhaitez, communiquer à des tiers (employeur ou référent Pôle Emploi par exemple) certains points de votre document de synthèse en soutien à certaines de vos demandes en lien avec le projet que vous définirez lors du bilan.

Votre consultante fera ensuite le point avec vous 6 mois après la fin du bilan, afin de faire le point sur l'avancée de votre projet.

BILAN DE COMPETENCES

Tableau récapitulatif du déroulé d'un bilan :

PHASES OBLIGATOIRES ET ETAPES CORRESPONDANTES	Objectifs des phases et des étapes	Moyens et outils au service de la méthodologie	Durée informative (en heures) pour chaque séance (durée indicative)
<p>I. Se connaître :</p>	<p>1. Analyse du parcours professionnel : identification des choix, des changements, des différentes expériences et formations.</p>	<p>Ecoute et définition de la demande du bénéficiaire.</p>	<p>2 heures (travail personnel et face à face)</p>
<p>II. Phase d'investigation et construction de votre projet :</p>	<p>2. Travail d'auto-évaluation et analyse en entretien : Identifier les compétences, aptitudes et motivations professionnelles, les modes de relation au travail et environnements favorables.</p> <p>- Passation des tests : déterminer les potentialités et ressources de la personnalité et ses aspirations.</p> <p>- Restitution des tests et accompagnement du bénéficiaire dans l'appropriation de ses compétences.</p> <p>- Identification des projets : Contrôle de la faisabilité du projet en adéquation avec le marché.</p>	<p>Travail sur des supports d'évaluation : parcours professionnel et personnel, actions menées, fiches de compétences et analyse des motivations.</p> <p>Tests de valeurs, de choix professionnels, d'analyse des facteurs fondamentaux de la personnalité.</p> <p>Tableaux de synthèse de toutes ces données : tests et supports d'évaluation.</p> <p>Recherche d'informations auprès des professionnels, développement du réseau.</p>	<p>3 heures (travail personnel et face à face)</p> <p>3 heures (travail personnel et face à face)</p> <p>3 heures (travail personnel et face à face)</p>
<p>III. Phase de conclusion :</p>	<p>3. Prise de décision quant au projet : - faire ressortir les facteurs susceptibles de favoriser, freiner et/ou empêcher la réalisation du projet professionnel. - formaliser le plan d'action et définir les principales étapes de mise en œuvre de ce projet (formations, VAE ...)</p> <p>Remise et commentaires du document de synthèse.</p>	<p>Synthèse des fiches de compétences, aide à la prise de décision.</p> <p>Compte-rendu à valider avec le bénéficiaire, déroulé du plan d'actions.</p>	<p>6 heures de face à face en 2 rdv (travail personnel et face à face)</p> <p>3 heures (travail personnel et face à face)</p> <p>3 heures (travail personnel et face à face)</p>

Soit un total de 24 heures, facturées 1800 € nets de taxes

BILAN DE COMPETENCES

LES OUTILS UTILISES (liste non exhaustive)

PHASE D'INVESTIGATION ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">• Biographie professionnelle et histoire de vie.• Fiches de compétences.• Questionnaire d'analyse de parcours et d'attentes professionnelles.• Tests de préférences comportementales Melody de Procédis, Disc Workplace, Profil Pro 2 ou autre ...• 360°.• Tests sur les intérêts, les valeurs et les motivations professionnelles.• ...
PHASE D'ELABORATION DE PROJET ET DE SYNTHESE DE BILAN	<ul style="list-style-type: none">• Analyse d'annonces de recrutement.• Sélection de formations.• ONISEP /ROME.• Fiches CIDJ, APEC et KOMPASS.• Rencontre avec des professionnels et organisation de son réseau.

Vous guider et vous aider à entreprendre et réussir votre projet professionnel.

